

MODIFICATION SIMPLIFIEE N°2 du PLUi
REGLEMENT GRAPHIQUE

Planche B : Landrecies

1:2 500

Vu pour être annexé à la délibération du XX/XX/XXXX
approuvant les dispositions de la Modification Simplifiée n°2 du PLUi.Fait à Le Quesnoy, le XX/XX/XXXX
Le Président,PLUi APPROUVE LE : 29/01/2020
MODIFICATION SIMPLIFIEE n°2 LE : XXXX/XXXX

Réalisé le: 06/09/2021

Légende

Contexte

- Bâti
- Parcelles
- Cimetière

Prise en compte des risques

- Zone soumise à un risque d'inondation par débordement ou ruissellement
- Zone encadrée par le PPRI (se reporter aux servitudes d'utilité publique en annexe)

Zone encadrée par le Plan d'Exposition aux Risques Inondation (se reporter aux servitudes d'utilité publique en annexe)

- Bleu
- Rouge

Atlas des zones inondables

- Aléa faible
- Aléa moyen
- Aléa fort
- Aléa très fort

Prise en compte des enjeux environnementaux

- Zone humide SAGE
- Zone à dominante humide du SDAGE

Périmètre des captages d'eau potable

- Périmètre protection immédiat
- Périmètre protection rapproché

Prise en compte des enjeux agricoles

Sièges d'exploitation selon leur régime sanitaire

- Sans élevage - cultures spécialisées
- Avec élevage - ICPE
- Avec élevage - RSD
- Sans élevage

Autres dispositions réglementaires

- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination

Typologie des zones

- A : Zone agricole
- Ap : Secteur agricole paysager
- N : Zone naturelle
- Nb : Secteur naturel bocager
- UA : Zone urbaine mixte correspondant aux centres des pôles historiques
- UB : Zone urbaine mixte correspondant aux centres-bourgs ou aux faubourgs des pôles
- UC : Zone urbaine mixte correspondant aux périphéries
- UL : Zone urbaine de loisirs
- UE : Zone urbaine économique
- 1AU : Zone à urbaniser à court ou moyen terme à dominante habitat
- 1AUp : Zone à urbaniser à court ou moyen terme des polarités
- 1AUE : Zone à urbaniser à vocation économique

N°	Commune	Vocation	Bénéficiaire	Surface
1	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,03
2	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,05
3	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,03
4	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,03
5	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,03
6	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,03
7	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,03
8	Landrecies	Aménagement d'une voie	Commune	0,21